

Bilan des 6 ans (Réf RH10)

Objectifs

S'approprier la réforme et ses actualités, en comprendre les bénéfices pour l'entreprise. Mettre en œuvre les bonnes pratiques liées à de l'obligation de former tous les 6 ans et en connaître les sanctions associées.

Public

Toute personne occupant des fonctions RH : Manager, Chargé(e) des RH, RRH, DRH, Gérant...

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis, toutefois des connaissances en Ressources Humaines permettront de tirer plus de profit de la formation. Les aptitudes développées sont la communication pour une bonne mise en application des procédures.

Durée et méthodes

7h minimum de formation individuelle ou collective, en présentiel ou en distanciel.
Etude de cas pratiques, support PowerPoint et PDF, mise en situation, Qcm, jeux de rôles..
Remise de « La Boîte à Outils du Chef d'entreprise/Manager »

Modalité d'évaluation

Test d'évaluation en début et fin de formation. Attestation de réalisation et support de cours sont remis en fin de formation. Nos formations sont non certifiantes. vous avez la possibilité de poursuivre sur une autre formation de votre choix.

Conditions tarifaires

Prix de la prestation sur devis aux conditions tarifaires applicables, possibilité de formation sur mesure : téléphone: 09.71.08.08.80 ou par email : e-boss@e-boss.fr

Délais d'accès

Délais de traitement : 24 à 48h – démarrage après validation de l'accord de financement.

Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter notre référente au préalable par téléphone au 09.71.08.08.80 ou par email : e-boss@e-boss.fr

Programme

La réforme de la formation professionnelle

« Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel »
Le rappel de la Loi du 5 mars 2014
La loi Avenir du 5 septembre 2018
L'ordonnance du 21 août 2019
Le lancement de l'application CPF le 21 novembre 2019
Le décryptage des dernières actualités
La réforme de la formation professionnelle

A la découverte d'un nouvel écosystème

Les acteurs de la formation professionnelle
France compétences, OPCO, Transition Pro, CEP
Les actifs et leur employabilité
Les formations obligatoires et non obligatoires
Le bilan de compétences
Les Certifications
VAE

Les dispositifs de la formation professionnelle et les modalités pédagogiques

Les formats pédagogiques à disposition de l'entreprise
L'AFEST au cœur de l'innovation pédagogique
Le plan de développement des compétences
Le compte personnel de formation,
Le projet de transition professionnelle
L'apprentissage
Pro A

Mettre en place des critères de réussite

Préparation des entretiens et animation
L'importance de la posture à adopter



**« Parce qu'une Idée devient une Belle opportunité
avec une Bonne équipe »**



BOSSU e-BOSS SAS est organisme de formation, référencé Datadock

Vous pouvez nous contacter :

09.71.08.08.80

e-boss@e-boss.fr

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». (Article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle).

**BOSSU e-BOSS SAS - 2000 Route des Lucioles BP 1021 - 06410 Biot Sophia Antipolis
SIRET : 81334203700013 - Code NAF7820Z - N° TVA Intracommunautaire FR 10 813342037**

e-boss